

Une rentrée scolaire placée sous le signe de la migration

Cinq classes d'alphabétisation ont ouvert au cycle pour les migrants. Au secondaire II, il a fallu doubler les classes d'accueil

Aurélié Toninato

«Cette rentrée a été très compliquée à organiser. Malgré un contexte budgétaire difficile, nous sommes tout de même parvenus à respecter les conditions-cadres d'accueil des élèves. Mais au prix d'un engagement conséquent à tous les échelons du Département.» Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat en charge du Département de l'instruction publique (DIP), a souligné hier en conférence de presse les efforts nécessaires pour accueillir 74 000 élèves dès lundi et engager 140 maîtres supplémentaires alors qu'il n'y pas de budget voté.

Hausse «spectaculaire»

Au programme de cette rentrée, pas d'annonces fracassantes. Mais un défi de taille à relever: scolariser 1800 jeunes migrants. Si leur nombre a peu évolué au primaire (440 élèves, soit +8 par rapport à 2015), il a en revanche augmenté au cycle (443 élèves contre 371 en 2015) et explosé au secondaire II avec 926 élèves contre 642. Dans cet ordre d'enseignement, les effectifs de migrants ont plus que doublé en quatre ans: «Une hausse spectaculaire.» Une partie de ces élèves est issue de l'asile: on dénombre ainsi 205 requérants mineurs non accompagnés (RMNA) - contre 101 à la rentrée passée - originaires principalement d'Erythrée et d'Afghanistan, rapporte Christina Kitsos, chargée des affaires migratoires au DIP. Sur ces 205, une grande majorité sont des adolescents de 15 à 17 ans. La conseillère d'Etat ajoute: «85% d'entre eux vont rester durablement en Suisse. Il faut donc les scolariser et les intégrer.»

Pour cela, le DIP poursuit un effort entamé l'an passé. Au cycle, cinq classes d'alphabétisation ont été ouvertes. Au secondaire II, le nombre de classes d'accueil (destinées aux migrants allophones pour une durée d'un an, avant qu'ils puissent intégrer une école ou une filière professionnelle) a doublé, passant de 22 à 45. Le nombre de classes d'insertion professionnelle a aussi augmenté. De plus, une classe spécialisée a été créée pour les migrants à besoins spécifiques. Sur les 140 postes d'enseignants supplémentaires pour la rentrée, 25 sont destinés à faire face à l'afflux des migrants au secondaire II et sept à l'Office médico-pédagogique. «Car la prise en charge des migrants n'est pas



Lundi, 74 000 élèves reprendront le chemin de l'école. Pour le DIP, cette rentrée a été particulièrement difficile à organiser. MAGALI GIRARDIN

En chiffres

74 000 élèves reprendront le chemin de l'école lundi. Les effectifs augmentent au primaire (+325), au cycle (+144) et au secondaire II (+487, liés essentiellement à la migration). Ils augmentent aussi dans l'enseignement spécialisé (+58). Les **effectifs de migrants** atteignent 440 au primaire, 443 au cycle et 926 au secondaire II, contre respectivement 494, 377 et 414 en 2012. Les élèves seront encadrés par **6800 enseignants. A.T.**

seulement une problématique scolaire, précise la conseillère d'Etat. Les RMNA notamment ont souvent subi des traumatismes et ont besoin d'accompagnement par des équipes médico-pédagogiques.»

Le cycle «perd» 4 millions

Ouvrir ces classes et dégager ces moyens coûtent. A cela s'ajoute la hausse démographique des autres élèves et donc des enseignants, alors que les ressources du DIP, elles, n'augmentent pas. Alors comment faire? Les 140 postes supplémentaires ont été couverts pour moitié par un engagement du Conseil d'Etat de les inclure dans le

projet de budget 2017, indique le directeur financier du DIP, Pascal Tissot. La moitié restante est financée par des économies au sein du DIP: 10 millions de francs ont pu être dégagés grâce à des réallocations internes. Par exemple, la moitié des tests cantonaux a été supprimée (ce dispositif coûte 400 000 francs par an).

Des économies aussi grâce à la réorganisation des formations continues des maîtres (qui auront désormais lieu hors temps d'enseignement, ce qui permet de diminuer le coût des remplacements et de dégager des moyens). Mais surtout grâce à une efficacité maximum au cycle, où les classes ont été remplies à bloc, notamment en déplaçant des élèves; 234 jeunes ont ainsi été forcés de changer de cycle, contre 92 l'an passé. Grâce à ce remplissage, 28 postes ont été économisés et réalloués ailleurs. Cette seule mesure a permis de dégager 4 millions.

La magistrate précise que les maxima réglementaires en termes de nombre d'élèves par classe sont respectés. Mais elle indique que tous les efforts d'efficacité ont maintenant été accomplis et «qu'il ne sera plus possible d'économiser ainsi au cycle». Le directeur de la scolarité obligatoire, Pierre Kolly, renchérit: «On frôle les limites réglementaires. On ne peut plus faire que le cycle coûte moins cher!»

Virginie Pasini, coprésidente du syndicat des maîtres du cycle (Famco), se réjouit que le DIP «reconnaisse qu'on ne peut désormais plus économiser sur le dos du cycle». Mais elle reste inquiète: «Avec des classes bondées, les élèves les plus faibles vont être désavantagés. Et les réorientations vers une section d'exigences inférieures ou supérieures seront difficiles. On enrayer le système!»

Lire l'éditorial en page une: «Scolariser les migrants, et ensuite?»

«L'insertion professionnelle des migrants dépasse Genève»

● Questions à Anne Emery-Torracinta, cheffe du Département de l'instruction publique (DIP).

Le cycle d'orientation a été amputé de 28 postes - pour économiser 4 millions -, et de 26 en 2015. Vous sacrifiez le cycle?

Ce n'est pas un sacrifice. Nous avons suivi les recommandations de la Cour des comptes, qui indiquait que nous pouvions faire des économies en «remplissant» mieux les classes. Nous l'avons fait, en respectant les maxima d'effectifs et en laissant un peu de marge pour les réorientations en cours d'année. Mais, plus que

d'habitude, nous avons dû déplacer des élèves dans d'autres établissements, parfois en cours de cursus. Cela montre les limites du système. L'effort a été maximal et ne pourra pas être reproduit l'an prochain, il n'y a plus de marge.

Avez-vous mis l'intégration des enfants à besoins spécifiques dans l'école ordinaire (école inclusive) entre parenthèses?

Non. Faute de budget voté, ce projet se poursuit mais à rythme moins soutenu que prévu. Près de 10 postes supplémentaires de soutien ont tout de même été

accordés au primaire, ainsi que deux assistants à l'intégration scolaire et sept postes pour des intégrations individuelles,



Anne Emery-Torracinta
Département de l'instruction publique

notamment pour les enfants sortant du Centre d'intervention précoce en autisme.

En mars, près de 20 requérants mineurs non accompagnés

(RMNA) n'ont pas pu être scolarisés. Le DIP a-t-il failli à sa mission?

Non! Habituellement, le secondaire II n'ouvre pas de classes d'accueil après mars. Dans le cas des RMNA, ces jeunes n'étant pas encadrés par une famille, il fallait trouver une solution. Les budgets accordés au DIP pour l'accueil des migrants étant insuffisants, nous avons contacté des associations qui ont trouvé des fonds privés et, coordonné par le DIP, un dispositif a été mis en place. Le département s'est démené pour trouver une solution. Pour cette rentrée, j'ai obtenu du Conseil

d'Etat des moyens pour l'accueil de ces jeunes et nous élaborons un dispositif pour les prendre en charge aussi après mars.

Vous parlez beaucoup des dispositifs de scolarisation des migrants mais qu'avez-vous prévu pour leur insertion professionnelle?

Nous allons y réfléchir cette année. Des projets sont en cours d'élaboration, notamment pour les jeunes peu scolarisés dans leur pays. Cette question dépasse le cadre genevois, c'est aussi à la Confédération d'apporter des réponses et des moyens. **A.T.**